

Ordre du jour

Direction de la communication et de l'information
Pôle communication institutionnelle et information des publics
Personne en charge : Jeanne Stirnweiss

Comité d'interface entre les représentants des pharmaciens et l'ANSM

Ordre du jour de la séance du 5 octobre 2022 de 14h à 16h

Horaires	Points prévus à l'ordre du jour
14h00 – 14h45	I – Actualités
14h45 – 15h	II - Point d'étape GT mésusage
15h – 15h30	III – Les ruptures de stock : point sur l'information des pharmaciens
15h30 – 15h50	IV – Principe et le rôle potentiel des organisations membres du comité d'interface dans le cadre du relai des informations de l'ANSM.
15h50 – 16h	V – Tour de table